

## URGENCE SIGNALÉE

à Mont-de-Marsan, le vendredi 2 octobre 2020

S.I.D.P.C.

N° téléphone standard préfecture : 05.58.06.58.06

<b>VIGILANCE MÉTÉOROLOGIQUE JAUNE A ENJEU DE SÉCURITÉ AVIS D'ALERTE «VENTS VIOLENTS – PLUIE – VAGUES SUBMERSION»</b>
--

**Destinataires (pour action) : tous les maires des communes du département**

Nombre de pages : 1

La préfecture des Landes vous informe que le département, au vu des informations transmises par Météo France et conformément au plan d'alerte météorologique est placé en état de **VIGILANCE JAUNE SPEZF** pour les phénomènes ci-dessus pour l'ensemble des communes du département.

**Période: du 02 octobre de 13h30 au samedi 3 octobre 2020 à 22h00**

### Commentaires :

#### **VENTS VIOLENTS :**

Au cours de la nuit de vendredi à samedi, un renforcement du vent de sud-ouest puis ouest est de nouveau attendu. Les rafales les plus fortes ont lieu en deuxième partie de nuit de samedi et atteignent :

- 90 à 100 km/h sur le littoral et le très proche intérieur, jusqu'à localement 110 km/h à la côte et très ponctuellement 120 km/h sur le sud de la région.
- 70 à 80 km/h, voire localement 90 km/h dans les terres des Landes.

Atténuation en cours de matinée de samedi, avec des vents restant cependant toujours soutenus sur le littoral et des rafales de l'ordre de 80 à 90 km/h.

#### **PLUIE :**

Une nouvelle perturbation pluvio-orageuse accompagne les forts vents mentionnés ci-dessus et donne des cumuls localement forts sur le sud des Landes, venant se rajouter aux cumuls déjà attendus aujourd'hui.

Ce matin, il est déjà tombé entre 20 et 30 mm sur le sud des Landes, et 10 à 20 mm plus au nord.

Pour cet après-midi, on attend 5 à 10 mm, localement 20, avant la reprise des précipitations en début de nuit.

Ce nouvel épisode pluvieux apportera des cumuls de 30 à 50 mm, voire localement 70 mm, entre la nuit prochaine et demain soir.

Au nord des Landes, on attend des cumuls moindres, compris entre 20 et 30 mm.

**VAGUES-SUBMERSION :**

Avec le renforcement du vent en Atlantique, la mer devient grosse en fond de Golfe de Gascogne, avec une houle 7 à 7,5 m la nuit prochaine.

Période plus exposée autour de la marée haute de fin de nuit (07 h) avec un coefficient de 87 et une surcote du niveau marin de 40 à 70 cm du sud au nord, ce qui entraînera un risque de submersion dans les endroits exposés, ainsi que dans le bassin d'Arcachon et une érosion dunaire significative. Le risque persiste pour la marée haute de samedi soir.

**Consignes de comportement :****VENTS VIOLENTS :**

- Limitez vos déplacements. Limitez votre vitesse sur route et autoroute, en particulier si vous conduisez un véhicule ou attelage sensible aux effets du vent.
- Ne vous promenez pas en forêt ni sur le littoral.
- En ville, soyez vigilants face aux chutes possibles d'objets divers.
- N'intervenez pas sur les toitures et ne touchez en aucun cas à des fils électriques tombés au sol.
- Rangez ou fixez les objets sensibles aux effets du vent ou susceptibles d'être endommagés.
- Installez impérativement les groupes électrogènes à l'extérieur des bâtiments.

**VAGUES -SUBMERSION :**

- Je ne prends pas la mer
- Je m'éloigne des côtes et des estuaires
- Je me tiens informé et je localise mon kit d'urgence
- Je surveille la montée des eaux et je protège les biens qui peuvent être inondés
- Je rejoins le plus haut point possible ou me réfugie en étage, en dernier recours sur le toit

**PLUIE-INONDATION :**

- Je m'éloigne des cours d'eau et des points bas, je rejoins un point haut ou je m'abrite à l'étage
- Je ne m'engage pas sur une route immergée, même partiellement
- J'évite de me déplacer
- Je me tiens informé et je surveille la montée des eaux
- Je ne descends pas dans les sous-sols
- Je mets mes biens hors d'eau et je localise mon kit d'urgence

**Il est demandé aux maires d'appliquer les consignes du plan départemental météo.**

Vous voudrez bien informer immédiatement les exploitants des campings et aires naturelles situés sur votre commune de cette situation.

Pour la préfète et par délégation,  
la sous-préfète, directrice de cabinet,



Mélanie SAMSON